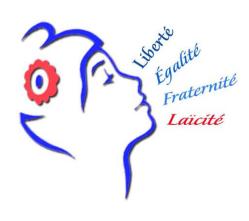
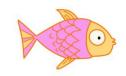


Liberté Égalité Fraternité





1^{er} Avril 2022







PROJET CVL 2022

ATTRIBUTION DES FONDS DE VIE LYCEENNE

APPEL A PROJETS 2022

```
Nombre de dossiers :

6/ 13 dans le Cher -> 46%

7/ 15 dans l'Eure et Loir -> 47%

7 / 10 dans l'Indre -> 70%

BUDGET :

11 / 20 dans l'Indre et Loire -> 55%

6/ 10 dans le Loir et Cher -> 70%

12 / 22 dans le Loiret -> 50%

Soit 49 dossiers

NOTES :

De ??/20 à ??/20

BUDGET :

20 000 €

Minimum attribué par établissement : 250 €
```

55 % des lycées de l'académie ont participé à l'appel à projet

PROJETS CVL

ALAIN FOURNIER	La MDL s'extériorise !
JEAN DE BERRY	MetaVR la culture
JEAN MERMOZ	#sang tabou :plus jamais le rouge à la fin du mois
JEAN MOULIN	On se bouge et on se détend dans la cour des lycées Jean moulin
JEAN GUEHENNO	Promotion de l'égalité fille/garçon
JEAN MOULIN	On se bouge et on se détend dans la cour des lycées Jean moulin
EDOUARD VAILLANT	Mise en place de distributeurs de protections periodiques
DU BATIMENT PH DE L ORME	Développement durable du bien-être au lycée
EDOUARD BRANLY	Flac - Culture du monde
MAURICE VIOLLETTE	Réinvente ton étude : pour les élèves, par les élèves !
JEHAN DE BEAUCE	Phénixon (Mascotte)
GILBERT COURTOIS	Lutter contre la précarité mensuelle
FULBERT	Je suis, tu es, nous faisons du bien
SILVIA MONFORT	Liaison Lycée-Collège du bassin Chartrain
ROLLINAT	D'ÉCOlogie, pour un espace de détente au vert

PROJETS CV

V	CHATEAUNEUF	Une cafétaria pour développer les échanges
	PASTEUR	Hygiène et soins pour toutes
	JEAN GIRAUDOUX	Formation prévention secours civique niveau 1
	GEORGE SAND	Plus sûres d'elles, elles assurent!
	BALZAC - D'ALEMBERT	Des cendriers pour la planète
	BLAISE PASCAL	L'industrie saute à deux pieds dans la FLAC Les métiers de l'industrie au service de l'art.
	LEONARD DE VINCI	Inventons nos vies bas carbone
	FRANCOIS RABELAIS	Une nouvelle communication au lycée François Rabelais
	FRANCOIS CLOUET	Adieu Covid. Refaisons vivre le cœur du lycée : notre foyer
	BALZAC	Muscle ta batterie
	CHOISEUL	Je pense donc je trie
	GRANDMONT	Mission A/B. Que la vie reprenne
	MARTIN NADAUD	Pas d'élèves dans les couloirs, des places pour s'assoir!
	VICTOR LALOUX	Les lectures estivales de Laloux
	JOSEPH CUGNOT	Lycée Pro-tection
	JEAN MONNET	LE lieu dédié aux projets des élèves par les élèves pour les élèves !

PROJETS CVL

JACQUES DE VAUCANSON	Du mirage à l'oasis
AUGUSTIN THIERRY	AGIR, la démocratie rajeunit
RONSARD	Allez viens boire un petit coup à la MDL!
ANDRE AMPERE	Projet "ASICS" (Anima Sna In Corpore Sano) ou Le parcours santé et bien-être du lycéen
DENIS PAPIN	(Pas de titre - Amélioration du cadre de vie)
VAL DE CHER	Un mardi, un débat !
HOTEL.ET TOURISME VAL DE LOIRE	Un badge pour les ambassadeurs
BERNARD PALISSY	Mise en plac d'une ouverture culturelle dans le lycée à travers un équipement du club musique
EN FORET	Le LEF s'engage pour le droit des femmes
DURZY	Durzy fête la musique !
POTHIER	Les problèmes ça se règle!
JEAN ZAY	Mets tes livres en Boîte!
MAL LECLERC DE HAUTECLOCQUE	Chacun sa cup!
JEAN DE LA TAILLE	Création d'une salle multimédia - Internat
PAUL GAUGUIN	Sauve ton dos! Des casiers pour tous!
HOTELIER DE L'ORLEANAIS	Aménagement d'un espace de vie
CHATEAU BLANC	Bien-être - Climat scolaire "Capteur de nuisances sonores"
JACQUES MONOD	Vers du vert

PROJETS CVL - EXEMPLES

JEAN DE BERRY	MetaVR la culture
ROLLINAT	D'ÉCOlogie, pour un espace de détente au vert
BLAISE PASCAL	L'industrie saute à deux pieds dans la FLAC
AUGUSTIN THIERRY	AGIR, la démocratie rajeunit
RONSARD	Allez viens boire un petit coup à la MDL!
ANDRE AMPERE	Projet "ASICS" (Anima Sna In Corpore Sano) ou Le
DURZY	Durzy fête la musique!



Fraternité



MOBILITÉS EUROPÉENNE DU CAVL



OBJECTIFS du déplacement des élus CAVL en Europe

 Présenter dans plusieurs lycées européens, la démocratie scolaire et le fonctionnement de l'apprentissage de la citoyenneté en France. (Cadre ERASMUS)

 Questionner les interlocuteurs pour s'informer des droits lycéens dans le pays d'accueil

DESTINATIONS

- AUTRICHE
- CROATIE
- ITALIE
- PAYS-BAS



DROITS LYCEENS EN FRANCE



The right of publication (2)

Each student can create a newspapper, write an information text and freely broadcast it inside the high school. They are free to do it without authorisation neither control and they should respect the pluralism. However, it has to respect deontology (3)





The right of display and meeting (4)

Display pannels, and if possible rooms are given to the students representatives. All the student associations or groups can freely organise information meetings (5)



The right of association (6)

Students can create (provided they are at least 16 years old) or join (whatever their age) associations inside the high school that works with adults or not. Specifically, the House of high school students (7) directly managed by 16 years old students or more, participate to the development of the social, cultural and sports life in the high school

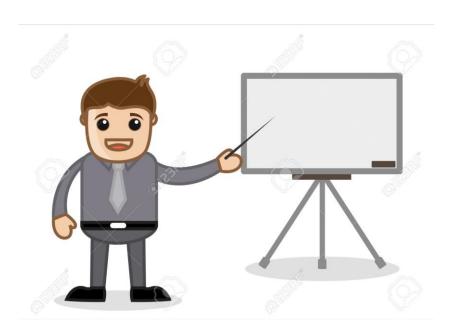


Rejoignez l'association!









The right of return to training (10)

Everybody between 16 and 25 years old, out of the school system, without diploma or professionnal qualification, have the right to get a complementary training period. They can be students, apprentices, interns of the vocational training...

The right of defence (9)

The high school (the head principal or the disciplinary board) must take appropriate measures to sanction acts and behaviors contrary to rules of procedure and good school climate, respecting student's rights.





The right of representation (8)

Each high school student has the right to vote and can run for being elected in the highscool bodies of the student life (class representative, CVL elected...). Everything must be put in place to facilitate and promote the exercise of the mandate of elected high school students.



Une HISTOIRE DE L'ENGAGEMENT LYCEEN

1925 : le lycée doit protéger les lycéens de la société!



Circulaire aux chefs d'établissement qui doivent « ne tolérer parmi vos effectifs scolaires (...) ni désignation de subdélégués mandatés par aucune organisation, ni remise de buvards communistes ou de programmes électoraux. Vous ne devez admettre aucune caricature de nos querelles civiques auxquelles les adultes suffisent. »

1961 : Création des foyers socio-éducatifs FSE

1968 : Les délégués de classes

Éducation du citoyen : La circulaire du 28 avril 1970 précise : « la vie scolaire ne doit pas tendre à isoler les lycéens de la société dans laquelle ils sont appelés à vivre, mais à leur permettre progressivement la recherche de l'information objective et la pratique de la tolérance, conditions nécessaires à l'éducation du citoyen. »

La majorité à 18 ans. « Le principe de la neutralité politique des établissements reste inchangé ; de même, le fait qu'un plus grand nombre d'élèves atteignent la majorité n'introduit aucun changement dans les modes de relation entre les élèves et l'établissement. »

- Droits et obligations des élèves : le droit de réunion ; le droit d'association ; le droit de publication. Obligation d'accomplir les tâches inhérentes à leurs études ; obligations d'assiduité.
- Création des Conseils académiques de la vie lycéenne
- Création des Maisons des lycéens.
- Institution des fonds pour la vie lycéenne

- 1995 : Création du Conseil national de la vie lycéenne.
- **2000 :** Officialisation des Conseils de la vie lycéenne instauré depuis 1998
- 2010 : MDL Tous les lycées doivent être dotés d'une Maison des lycéens qui se substitue au foyer socioéducatif et hérite de l'ensemble de ses actifs.
- 2016 : Création des Conseils de la vie collégienne.

2016 Acte II de la vie lycéenne

- Charte des droits lycéens : Elle doit être remise à tous les élèves à la rentrée
- MDL : Son conseil d'administration doit être composé exclusivement de lycéens, le support des adultes, toujours nécessaire ne doit en aucun cas prendre la forme d'une présence statutaire au sein de l'association
- Un Média lycéen dans chaque établissement

2017:

- Loi abaissement du directeur de publication à l'âge de 16 ans. Modification de la loi de 1901 sur les associations (abaissement de l'âge pour la création).
- Instauration de la parité dans les instances CAVL, CSE, CNVL.

2019-2020 : Ecodélégués

LOI n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République

« Pour devenir de jeunes citoyens, les élèves doivent apprendre les principes de la vie démocratique et acquérir des compétences civiques grâce aux enseignements dispensés et par la participation aux instances représentatives et/ou à la vie associative des écoles et des établissements »

La circulaire n° 2014-092 du 16 juillet 2014 rappelle les droits et libertés des lycéens et incite les chefs d'établissement à en faciliter l'exercice

« L'apprentissage de la citoyenneté et du vivre ensemble est un objectif pédagogique aussi important que la transmission des savoirs. »

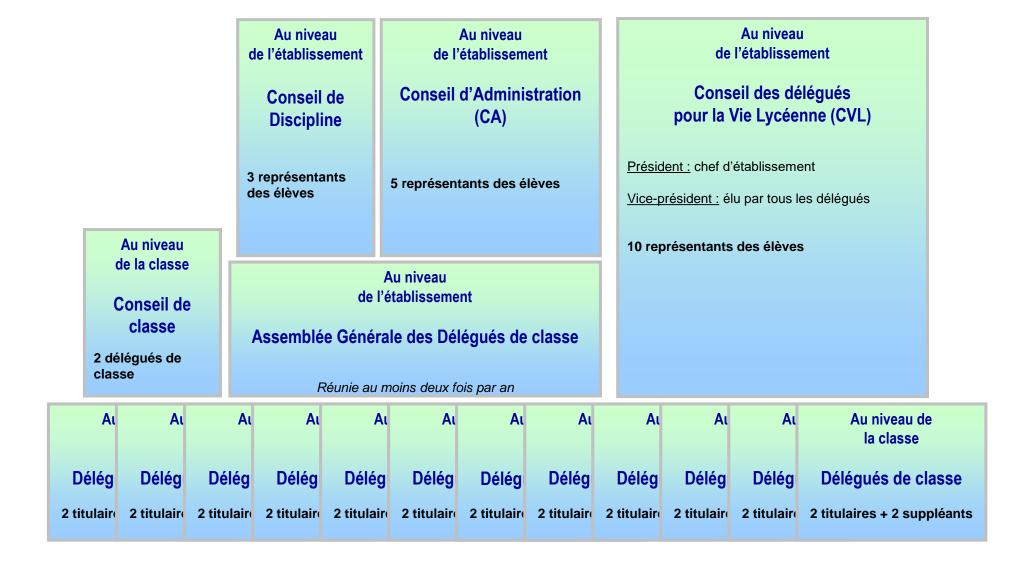






Dans tous Les Lycées

Articulation entre les représentations lycéennes





ENGAGEMENT DES JEUNES

EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE



LES ÉCO-DÉLÉGUÉS DES COLLÈGES ET DES LYCÉES

jouent un rôle essentiel de sensibilisation et de mobilisation pour faire de leurs établissements des espaces de biodiversité, à la pointe de la lutte contre le réchauffement climatique.



Faut-il faire à la place des lycéens ?





Élisez vos représentants au CVL le 7 octobre 2021

Carte 7202-1202 nationale du lycéen

education.gouv.fr/vie-lyceenne

LA CARTE NATIONALE DU LYCÉEN

répond à une demande des lycéens, exprimée en 1991

Conseil académique de la vie lycéenne (CAVL)

Quelques projets CVL que les élus CAVL ont choisi de financer



Nom	INTITULE DU PROJET
JEAN DE BERRY	La république est dans le <i>game</i> ! (Ambassadeurs des valeurs de la république)
JEAN MERMOZ	Bientôt dans les Bacs!
JEAN MOULIN	Croquer les pommes !
JEAN GUEHENNO	Mieux communiquer pour mieux se respecter
JEAN MOULIN	ça bourdonne au lycée Jean Moulin
EDOUARD VAILLANT	Potager Pédagogique
HENRI BRISSON	Santé! Trinquez confortablement! / Vivre ensemble: Lutter contre le harcèlement et les discriminations
DU BATIMENT PH DE L ORME	Réalisation d'une borne ARCADE pour l'internat
EMILE ZOLA	Poubelle de tri extérieur
EDOUARD BRANLY	Branly Graff
SULLY	Sully en herbe
FULBERT	<u>levirus delinfo@fulbert.com</u>
SILVIA MONFORT	Récolte de jouet au profit du Secours Populaire de Chartres
ROLLINAT	Sang cible! Stop à la précarité menstruelle
CHATEAUNEUF	Créons un foyer chaleureux pour tous !
PASTEUR	Festival des talents
GEORGE SAND	Un mégot, un vote : la planète préservée par nos cendriers écologiques
BALZAC - D'ALEMBERT	Aménagement et équipement de la cafétaria de la MDL
BLAISE PASCAL	Détente, convivialité et distanciation à l'internat de Blaise
THERESE PLANIOL	Marre des gestes barrières, on veut des gestes qui sauvent!
FRANCOIS CLOUET	Lieu de vie, espace de bien-être et de dévelloppement durable : Implication des élèves dans l'aménagement du préau
DESCARTES	Plantons, fleurissons, biodiversifions, du goudron aux bourdons!
BALZAC	Un comptoir bar pour la cafétaria de la MDL!

CHOISEUL	Un jour j'irai à la MDL avec toi!
PAUL-LOUIS COURIER	Changeons les règles !
MARTIN NADAUD	Vivons notre lycée, donnons vie à notre foyer!
VICTOR LALOUX	Se sentir bien à Laloux : Bien-vivre et bien-être
HENRI BECQUEREL	Mobilisation collective pour faire du foyer des élèves un lieu de vie, de convivialité, de sociabilité
JOSEPH CUGNOT	Le bardier de Cugnot
JEAN MONNET	Non à la précarité hygiénique
JACQUES DE VAUCANSON	Salle zen
FRANCOIS PHILIBERT DESSAIGNES	Au cœur de Dessaignes
ANDRE AMPERE	Halte aux préjugés !
DENIS PAPIN	La musique te révèle, te réveille et nous éveille
VAL DE CHER	Un mardi, un débat !
HOTEL.ET TOURISME VAL DE LOIRE	Installation d'un garage à vélo dans le cadre de la mobilité douce et l'écomobilité
BERNARD PALISSY	On suit les règles, mais sans tabou au lycée Palissy!
DURZY	Organisation de La Flac sur le thème du cinéma
POTHIER	Trait d'union citoyen
DUHAMEL DU MONCEAU	Tu viens, on en parle ?
JEAN DE LA TAILLE	Les écodélégués entrent en action!
VOLTAIRE	L'internat : Une réponse sociale et éducative au service de la réussite des élèves
PAUL GAUGUIN	L'internat : Une réponse sociale et éducative au service de la réussite des élèves
CHATEAU BLANC	Lutte contre la morosité
JACQUES MONOD	A travers vos yeux
MAURICE GENEVOIX	Bien dans tes toilettes, bien dans ton lycée!
FRANCOIS VILLON	La semaine de l'Eco Villon (Environement, climat et océans)
CHARLES PEGUY	Ecolomur



Total : 22000 euros répartis entre les lycées

Composition du CVL

Le CVL est réuni au moins 3 fois par an : avant chaque séance ordinaire du Conseil d'Administration

Le Président : Le chef d'établissement : Le Proviseur

Le Vice-président : Un lycéen du CVL élu pour un an

Le Conseil pour la Vie Lycéenne est composé de :

- Représentants d'élèves (élus pour deux ans, renouvellement par moitié tous les ans) : 10 titulaires + 10 suppléants,
- Représentants adultes :
 - 5 personnels d'enseignement et d'éducation.
 - 3 personnels ATOSS (administratif, technique, ouvriers, sociaux, santé).
 - 2 représentants des parents d'élèves.

Conseil des délégués pour la vie lycéenne (CVL)

Tout les élèves de l'établissement sont électeurs ET ELIGIBLES



Rôle du CVL

Instance consultative

Il est **obligatoirement** consulté sur :

- L'organisation des études, du temps scolaire,
- L'élaboration du projet d'établissement, du règlement intérieur
- Les questions de restauration et d'internat
- L'accompagnement personnalisé, les dispositifs de soutien, d'aide aux élèves, d'orientation
- Les échanges linguistiques et culturels, les activités sportives et périscolaires
- L'information relative à l'orientation
- · La santé, l'hygiène, la sécurité
- L'aménagement des espaces dédiés à la vie lycéenne

Perspectives



- Etre élu au CVL c'est la possibilité de siéger :
 - Au conseil d'administration de mon établissement
 - En tant que Vice-Président du CVL
 - Au Conseil académique de la vie lycéenne (CAVL) en novembre 2018 (Mandat de 2 ans)
 - Au Conseil national de la vie lycéenne (CNVL) en décembre 2018
 - Au conseil supérieur de l'éducation (CSE) en 2019

Au niveau national

Conseil National de la Vie Lycéenne (CNVL) depuis 1995

Représentants d'élèves :

34 représentants lycéens

(1 par académie + les 4 représentants du CSE)

Au niveau national

Conseil Supérieur de l'Education (CSE) depuis 1989

Représentants d'élèves :

4 représentants lycéens

Au niveau académique

Conseil Académique de la Vie Lycéenne (CAVL) depuis 1991

1 CAVL dans chaque académie

Représentants d'élèves :

20 titulaires + 20 à 40 suppléants

Au niveau des établissements

Conseil pour la Vie Lycéenne (CVL) depuis 2000

1 CVL dans chaque lycée ou EREA

Représentants d'élèves :

10 titulaires + 10 suppléants

Le Conseil Académique à la Vie Lycéenne



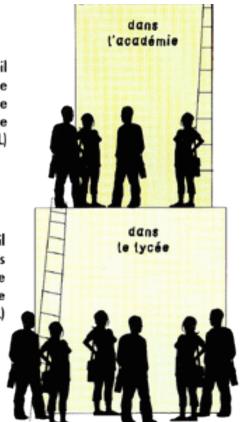


Présidé par la Rectrice

- Il se réunit en séance ordinaire, au moins 3 fois par an.
- Il se compose de : 24 membres lycéens et 16 membres adultes nommés par le recteur
- Il est associé à la définition des critères de répartition entre les établissements scolaires des fonds de vie lycéenne.
- Il formule des propositions sur la vie matérielle, pédagogique, sociale et culturelle des élèves dans les lycées de l'académie.
- Il favorise le dialogue entre élus lycéens et l'institution.





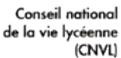


Le Conseil National de la Vie Lycéenne



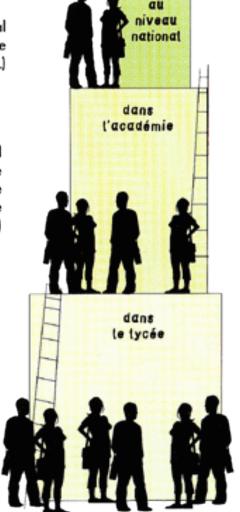
Présidé par le Ministre,

- Il se réunit au moins deux fois par an.
- Il compte 2 délégués élèves par académie, un garçon, une fille.
 Ils sont élus pour 2 ans parmi les élus aux CAVL.
- Les 4 représentants lycéens du CSE sont membres de droit.
- Il permet le dialogue entre les lycéens et le Ministre.



Conseil académique de la vie lycéenne (CAVL)





https://twitter.com/EducationFrance/status/1049333705960038401

Conseil supérieur de l'éducation (CSE)

- Présidé par le Ministre,
- 98 membres dont 4 lycéens, élus pour deux ans parmi les titulaires des CAVL



• Plus haute instance de l'institution scolaire, le CSE est consulté sur tous les textes et les réformes qui organisent le système éducatif.

Par exemple, les programmes scolaires, les examens et les diplômes, les modalités de fonctionnement des instances lycéennes ...



Liberté Égalité Fraternité

MDL

MAISON DES LYCÉENS







Tous les lycéens peuvent y adhérer. Elle est gérée par les élèves.

« Tous les lycées doivent être dotés d'une Maison Des Lycéens qui se substitue au foyer socioéducatif et hérite de l'ensemble de ses actifs. Son conseil d'administration doit être composé exclusivement de lycéens, le support des adultes, toujours nécessaire ne doit en aucun cas prendre la forme d'une présence statutaire au sein de l'association. »

Circulaire n° 2010-009 du 29 janvier 2010.

Une MDL Comment cela fonctionne-t-il?



La maison des lycéens aide au développement de la vie sociale, culturelle et sportive dans le lycée.

Elle peut être à l'initiative de grandes causes humanitaires, d'expositions, de rencontres avec des

personnalités et organiser des activités susceptibles de générer des fonds propres :

Carnaval, fêtes de fin d'année, gestion d'une cafétéria ...

La Maison des lycéens obéit au régime de droit commun des associations défini par la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association





REALISATIONS

LYCEENS ET COLLEGIENS



ACADÉMIE D'ORLÉANS-TOURS Du 4 au 9 avril 2022

Rendez-vous incontournable!

Fête lycéenne des arts et de la culture.

Du 4 au 8 avril 2022



Scène ouverte avec les Punks Limousines, entre autres.



Initiation au graf, avec un bras de licorne qui pose question...

AMBASSADEURS CONTRE LE HARCÈLEMENT



Prix collège meilleure affiche Collège George Sand - Avord (18)

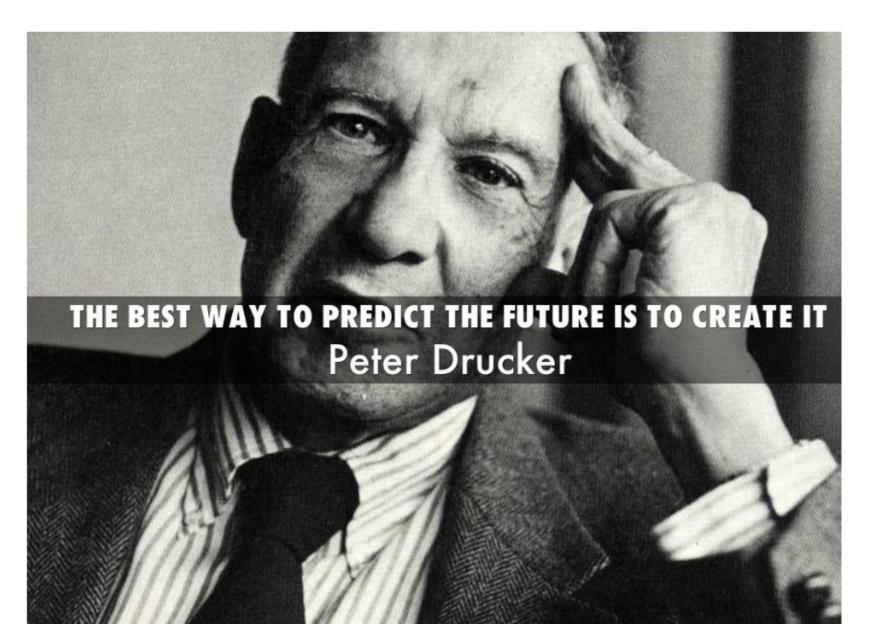
> prix spécial affiche harcèlement sexiste et sexuel Lycée des métiers-Jean de Berry -Bourges (18)



Forum régional des MDL











Académie Orléans-Tours

MISE EN ŒUVRE



ECHANGES AUTOUR D'UN QUESTIONNAIRE:

- QUESTIONS SUR LA VIE LYCEENNE ET LES DROITS LYCEENS
- QUESTIONS SUR LES PREOCCUPATIONS PRINCIPALES DES JEUNES
- QUESTIONS SUR LE FONCTIONNEMENT DES INSTANCES OU ASSOCIATIONS À BUTS REPRESENTATIVES
- QUESTIONS SUR L'ORGANISATION DES ETUDES

BUDGETS









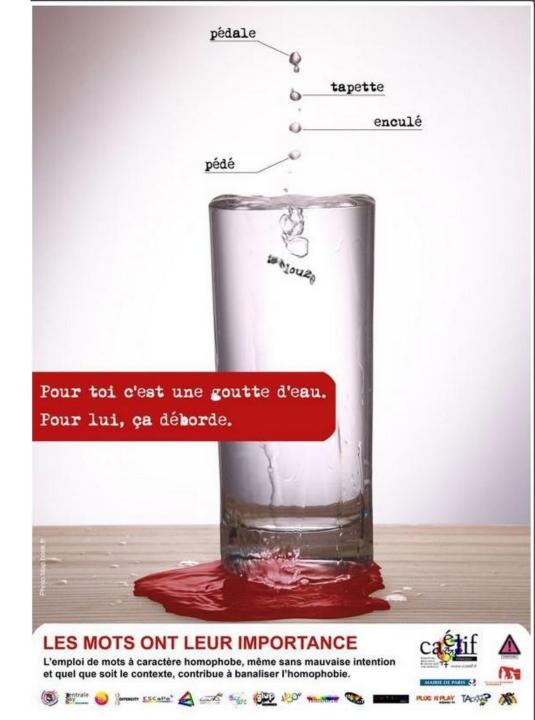
PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS LGBT+

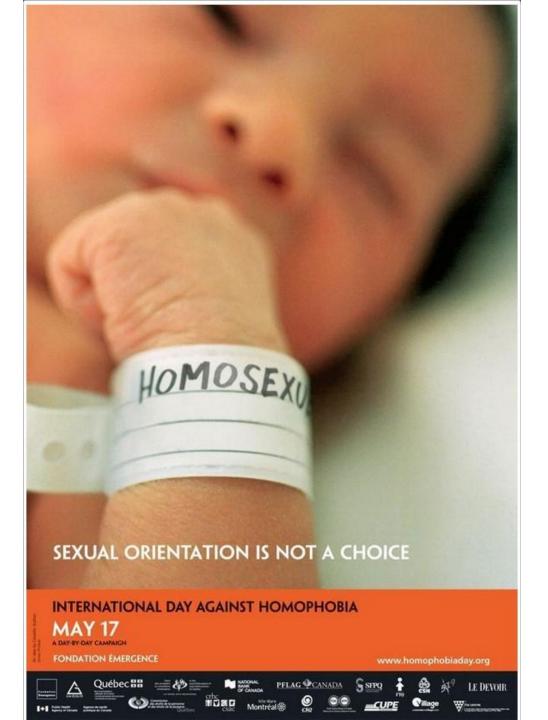
QU'EST-CE QUE la haine anti-LGBT+?

« La haine anti-LGBT+ désigne toute manifestation de mépris, de rejet ou de haine envers une personne ou un groupe de personnes en raison de son orientation sexuelle ou de son identité de genre, réelle ou supposée .

Elle peut prendre de multiples formes : de la moquerie aux violences physiques ou sexuelles, en passant par les insultes, la diffamation, les menaces, l'outing, l'appel à la discrimination, à la haine ou à la violence, le harcèlement, les discriminations, voire le meurtre »

Plan national d'actions pour l'égalité des droits, contre la haine et les discriminations anti-LGBT+ 2020-2023





LA TRANSIDENTITÉ: QU'EST-CE QUE C'EST?

Une personne trans est une personne qui ne s'identifie pas à son sexe de naissance.

Autrement dit, c'est une personne dont le sexe ne correspond pas à l'identité de genre, c'est-à-dire au sentiment d'être un homme ou une femme

(voire ni l'un ni l'autre ou les deux à la fois).



L'observatoire académique de prévention et de lutte contre les discriminations LGBT+

L'académie s'engage pour l'égalité et la diversité

En faveur des élèves

En faveur des personnels

Mission « égalité filles garçons »

Chargé de mission académique : Christine Szalkowski Réseau « égalité professionnelle et diversité »

Référent académique : Frédéric Clavé

L'observatoire de prévention et de lutte contre les discriminations LGBT+



Pourquoi créer un observatoire ?

Risque suicidaire jusqu'à 7 fois plus élevé pour les jeunes LGBT

1 personne sur 7 n'est pas exclusivement hétérosexuelle

68% des jeunes LGBT ont été victime en milieu scolaire

Les jeunes LGBT+ sont plus victimes de violences intrafamiliales et d'adressions sexuelles intrafamiliales

En 2019 : +36% de plaintes pour des faits LGBTphobes

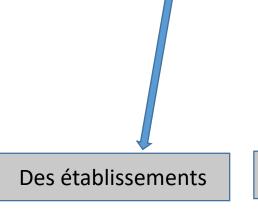
La lutte pour l'égalité et contre les discriminations

Des plans d'actions ou conventions à mettre en œuvre

Répondre à un besoin



Le Rectorat s'engage pour l'égalité et la diversité depuis plusieurs années



D'accompagnement

QUELLES SONT LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES PERSONNES TRANS ?

En général?

Dans le cadre scolaire?

La transphobie

Avant d'obtenir un nouvel état civil, les personnes trans se trouvent en possession de papiers d'identité sur lesquels figurent un prénom et une mention du sexe (F ou M) qui ne correspondent pas à leur identité de genre.

- Rejet et des agressions physiques
- une exclusion de l'emploi et du logement
- de graves conséquences sur la qualité de vie des personnes trans

QUE FAIRE POUR CRÉER UN ENVIRONNEMENT INCLUSIF POUR LES PERSONNES TRANS ?

Il est impératif de créer un environnement inclusif

- Le prénom
- Les pronoms
- La civilité
- La mention du sexe
- Les lieux non-mixtes
- Une règle d'or : bienveillance et pragmatisme
- Faire preuve de vigilance face à la transphobie
- permettre à d'éventuelles victimes de signaler des discours ou actes haineux

QUELS LIEUX DES COLLÈGES & LYCÉES MÉRITENT UNE ATTENTION PARTICULIÈRE ?

- Les **espaces d'intimité** : toilettes, vestiaires L'intimité et la sécurité des élèves doit y être assurée.
- Les **espaces collectifs** : cour de récréation, cantines scolaires, etc *Les injures homophobes y sont particulièrement présentes.*
- Les activités physiques et liées au corps : EPS, piscine, etc.

LE CAVL PARTICIPE À LA LUTTE CONTRE LA TRANSPHOBIE

Enquête auprès des lycéens de l'académie

- 1. Au lycée, je peux exprimer ma personnalité librement, sans subir de jugement.
- 2. Mon environnement scolaire permet d'être épanouis.
- 3. Il y a des violences physiques, verbales, morales liées à l'identité de genre dans mon lycée.
- 4. Il y a dans mon lycée des vestiaires, sanitaires mixtes ou neutres.
- 5. Mon lycée possède un espace de respect du corps et de l'intimité de chaque genre.
- 6. La communauté éducative adopte les pratiques qui inclues tous les élèves
- 7. Il y a dans mon établissement des actions visant à lutter contre les discriminations et violences sexuelles, sexistes intrafamiliales et au sein des couples.
- 8. Je sais à qui m'adresser en cas de problème et je peux en parler

COURIER

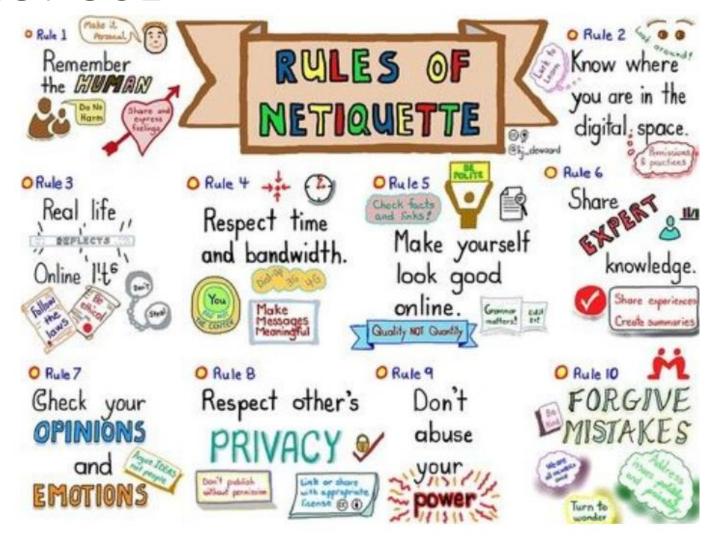
- Aux élus CVL, pour promouvoir le Questionnaire CAVL
- Pour engager une vraie réflexion lycéenne
- Pour que des actions de sensibilisation soient déployées le 17 mai.





ETHIQUE DE LA COMMUNICATION NUMERIQUE APPLIQUÉE À LA VIE SCOLAIRE

LE CAVL PROPOSE







Questions diverses



Liberté Égalité Fraternité





Liberté Égalité Fraternité

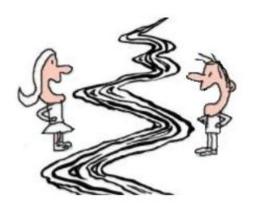


Droit de vote

Doit-on rendre le vote obligatoire ???

La rivière du doute

ARGUMENTS



CONTRE ARGUMENTS





Liberté Égalité Fraternité 19 au 24 avril 2020







Liberté Égalité Fraternité









Liberté Égalité Fraternité







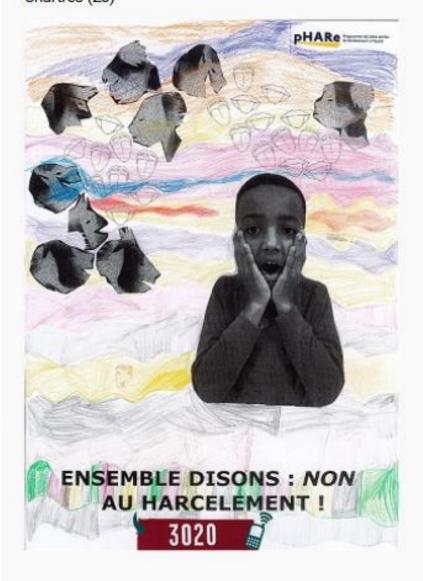


PALMARES ACADEMIQUE PRIX NAH



CLIC!

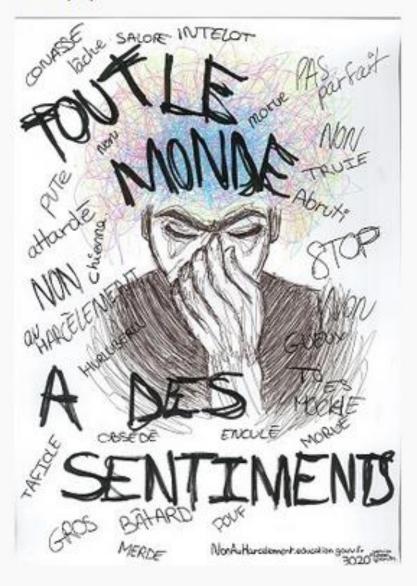
Élémentaire : 23 élèves de l'école Maurice Vlaminck à Chartres (28)



Collège: 14 élèves du collège George Sand à Avord (18)



Lycée : 3 élèves du lycée polyvalent Pasteur à Le Blanc (36)



Harcèlement sexiste et sexuel : 14 élèves du lycée des métiers Jean de Berry à Bourges (18)





Liberté Égalité Fraternité









